

Grocery Code of Practice Update – December 2021

In July 2021, federal, provincial, and territorial Ministers called for an industry led process to develop broad consensus around a concrete proposal to improve transparency, predictability, and respect for the principles of fair dealing.

As was announced at a public meeting in September, a design team of ten multi-stakeholder industry representatives was convened to address the Ministerial request and has been engaging in an intensive program of weekly meetings to develop Terms of Reference and a Work Plan for development of a Code of Practice, a dispute resolution mechanism, and an implementation framework.

The Design Team would like to take the opportunity to provide an update on the progress to date, as well as clear up the misconception that circulated after the federal, provincial territorial Ministers meeting in November with regards to our commitment and timing for the delivery of the Code. First, there have been no delays in our work and our commitment to deliver a Code. We continue to drive towards delivery of a concrete proposal by the end of March 2022. The group has been navigating the complexity of our grocery industry issues and the development of effective strategies to achieve success.

The Design Team has aligned on the goal to:

- Develop a mandatory and enforceable code
 - to ensure contractual certainty and transparency;
 - to enable and promote fair and ethical dealings in commercial transactions;
 - to address the disparity in negotiating power between small, mid-sized and large entities.
- Develop a fair, accessible, effective, confidential, and enforceable dispute resolution process; and
- Develop an implementation plan for the code.

The terms of reference and a workplan are now in the final stages of being completed. Once the terms of reference and workplan have been finalized, the Design Team will become a Steering Committee (with the same individuals and associations represented) for the next phase of the work to develop the Code and will engage the necessary industry experts in a Working Group structure.

The Design team continues to work diligently towards developing a comprehensive Code; and strategic implementation plan, that will address the complexity of our grocery system which we all have been grappling with for some time. We look forward to presenting a model that will satisfy both industry and elected officials.

En juillet 2021, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux ont lancé un appel à l'industrie pour qu'elle dirige un processus collaboratif qui permettrait d'atteindre un large consensus sur une proposition concrète visant à améliorer la transparence, la prévisibilité et le respect des principes de traitement équitable.

Comme annoncé lors d'une réunion publique en septembre, une équipe de conception composée de dix représentants multi-intervenants de l'industrie a été réunie pour répondre à la demande ministérielle et s'est engagée dans un programme intensif de réunions hebdomadaires afin d'élaborer un mandat et un plan de travail pour le développement d'un code de pratique, d'un mécanisme de résolution des différends et d'un cadre de mise en œuvre.

L'équipe de conception aimerait profiter de l'occasion pour faire le point sur les progrès réalisés à ce jour et pour dissiper les fausses idées qui ont circulé après la réunion des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux en novembre au sujet de notre engagement et du calendrier de mise en œuvre du code.

Premièrement, il n'y a eu aucun retard dans notre travail et notre engagement à produire un code. Nous poursuivons nos efforts en vue de présenter une proposition concrète d'ici fin mars 2022. Le groupe est en train de naviguer la complexité des problèmes du secteur de l'épicerie et le développement de stratégies efficaces pour réussir.

L'équipe de conception s'est alignée sur les objectifs suivants:

- Élaborer un code obligatoire et exécutoire.
 - Pour assurer la certitude contractuelle et la transparence ;
 - Pour permettre et promouvoir des transactions équitables et éthiques dans les transactions commerciales ;
 - De remédier à la disparité du pouvoir de négociation entre les petites, moyennes et grandes entités.
- Élaborer un processus de règlement des différends équitable, accessible, efficace, confidentiel et exécutoire ; et.
- Élaborer un plan de mise en œuvre du code.

Les termes de référence et un plan de travail sont maintenant en phase finale d'achèvement. Une fois les termes de référence et le plan de travail finalisés, l'équipe de conception deviendra un comité directeur (avec les mêmes personnes et associations représentées) pour la prochaine phase du travail d'élaboration du code et engagera les experts nécessaires de l'industrie dans une structure de groupe de travail.

L'équipe de conception continue de travailler avec diligence à l'élaboration d'un code complet et d'un plan de mise en œuvre stratégique, qui abordera la complexité de notre système d'épicerie avec laquelle nous sommes tous aux prises depuis un certain temps. Nous avons hâte de présenter un modèle qui satisfera à la fois l'industrie et les élus.